

Contactez-nous
pour une formation
sur-mesure dans
votre entreprise.

PROGRAMME

CERTIFICAT VOLTAIRE MAITRISER LES ÉCRITS PROFESSIONNELS



35 HEURES - 5 JOURNÉES

350€/JOUR /STAGIAIRE

TOUT PUBLIC

2 À 8 PERS. MAX

Objectifs pédagogiques /

A l'issue de cette formation, l'apprenant-e saura Rendre ses écrits attractifs. Adopter une démarche d'écriture efficace et professionnelle Maîtriser les règles de grammaire « sources d'erreur » : accords ,participe passé etc.

Méthode pédagogique* /

100% face à face pédagogique. Notre pédagogie est basée sur la mise en pratique de cas professionnels avec alternance d'apports théoriques et de mise en pratique tout au long du module afin de valider les acquis. Chaque stagiaire travaille sur un PC - 1 Support de cours offert à chaque participant-e

* pré-requis : Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

- **Partie 1 : Règles d'orthographe et bases grammaticales**
 - Les accords
 - Le participe passé
 - Les règles du pluriel
 - Les règles des majuscules
 - Les « bizarreries » du français
- **Partie 2 : La rédaction**
 - La préparation de son écrit : structurer sa pensée
 - La construction des paragraphes : articuler les idées, bâtir un plan général ou détaillé
 - Adapter son message en fonction des facteurs clés de la communication écrite : l'interlocuteur, l'objectif, le contexte
- **Partie 3 : Rendre ses écrits attractifs**
 - Les différents styles de rédaction
 - Rendre fluide un document écrit par le biais d'un guide de lecture
 - La mise en avant des informations importantes
- **Partie 4 : La démarche des écrits professionnels**
 - Focus sur les « tics » d'écriture
 - La valorisation du message essentiel

PROFIL DE NOS INTERVENANTS

Tous les intervenants qualifiés par AGISS Formation sont des professionnels expérimentés sur le plan pédagogique et qui pratiquent quotidiennement les outils et techniques qu'ils enseignent. D'une façon générale, ils pratiquent au quotidien la matière qu'ils enseignent, afin de rester toujours au fait des meilleures pratiques, des évolutions des comportements, des attentes,...

AGISS FORMATION s'appuie sur un réseau de formateur/consultant expert qui permet de répondre à vos besoins spécifiques. Nos formateurs/consultants sont qualifiés selon une procédure de recrutement répondant aux exigences de la norme NF 214 (cursus, parcours professionnels, compétences pédagogiques et d'animation, validation des supports de cours). AGISS est également très attentif aux qualités humaines de ses intervenants. Avec une expérience terrain et/ou une expertise significative dans les domaines qu'ils animent, nos intervenants apportent des réponses pertinentes et réalistes.

LES MOYENS permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

AGISS fournit un émargement quotidien qui sera signé par chaque stagiaire présent par demi-journées et par le formateur. Le suivi post formation est assuré par AGISS. Nous contactons les stagiaires dans une période de 3 à 6 mois après la formation afin de s'assurer de la bonne mise en pratique des compétences acquises.

VALIDATION DE LA FORMATION

1 attestation de stage sera remise au donneur d'ordre.
1 attestation de fin de stage reprenant les objectifs atteints sera envoyée par mail à chaque stagiaire suivant les résultats de l'évaluation

* Possibilité de certification VOLTAIRE: **Nous consulter**